

# CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

REUNION PLENIERE  
JEUDI 28 JANVIER 2010

## COMPTE RENDU



Conseil de Développement  
durable de l'agglomération  
Boulonnaise

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

REUNION PLENIERE

Jeudi 28 janvier 2010

**ORDRE DU JOUR**

1/Mise en place du nouveau conseil de développement - élection du Président, du Bureau et de deux vice-Présidents.

2/Intervention de M. Frédéric DEBUSSCHE, responsable du service patrimoine de la Ville de Boulogne-sur-mer :

« le patrimoine de la reconstruction  
sur le territoire de la CAB ».

3/Commission Santé - première restitution des travaux de la commission - présentation de la saisine du Président de la CAB : « comment anticiper et accompagner le vieillissement de la population boulonnaise ? »

## PAGE DE PRESENCE

<b>MEMBRES DU BUREAU</b>					
<b>PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010</b>					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>	<b>Excusés</b>	<b>SIGNATURE</b>
ARBLAY	Annie				
BABONNEAU	Jean-Pierre	X			
BERGERAT	Jean-Roger	X			
BLAVET	Vincent	X			
CHOAIN	Marc			X	Pouvoir à Jean-Roger BERGERAT
DUHOO	Johann	X			
EVRARD	Daniel				
LABIT	Paul			X	Pouvoir à Hervé PIAU
LAFFAILLE	Bernard			X	Pouvoir à Jacques PAVEAU
MARGRY	Sylvie	X			
PAVEAU	Jacques	X			
PIAU	Hervé	X			
SERGENT	Jean-Pierre	X			
VALLETTE	Philippe			X	Pouvoir à Vincent BLAVET

**Monsieur Jean-Marc PLOUVIN, Directeur Général des Services de la CAB :**  
**excusé**

# MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
ALLIENNE	Yves	X			
BAILLIEU	Michel			X	Pouvoir à Jean-Roger BERGERAT
BARREZ	Robert			X	
BLANPAIN	Emmanuel				
BLEARD	Guy	X			
BLOND	Jacques			X	Pouvoir à Johann DUHOO
BOULONGNE	Martine				
CABOCHE	Olivier	X			
CARPENTIER					
CAUX	Nathalie	X			
CECHOSZ	Henry			X	
CHARTON	Philippe	X			
CLUZEAU	Mitchell				
COATANEA	Vincent	X			
COCHE	Didier			X	
DACOSTA	Anita			X	
DAMIENS	Murielle	X			
DAVID	Joël				
DEBOVE	Cédric				
DELBECQ	Olivier				
DELECOUR	Bernard			X	Pouvoir à Jean-Roger BERGERAT
DELESCLUSE	Frédéric			X	

# MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
DELOZIERE	Christophe				
DELPIERRE	Jean-Baptiste			X	Pouvoir à Jacques PAVEAU
DELPIERRE	Alain			X	Pouvoir à Vincent BLAVET
DEPEME	Marie-Louise			X	
DESGARDIN	Jean-Pierre	X			
DHALLENNE	Michel				
DILLY	Timothee	X			
DRABENT					
DRUON	Catherine	X			
DUCROCQ	Alain	X			
DUTERTRE	Dominique	X			
FAUQUET	Danièle	X			
GEIB	Jean-Pierre	X			
GENEAU	Pierre				
GERME	Jocelyne	X			
GHEERARDYN	Patrick	X			
GILLIG	Jean-Marie				
GODEAU	Philippe				
GOMEL	Jean-René	X			
GOURLET	Jacques	X			
HONVAULT	Paulette	X			
HOUNSLOW	Diana				

# MEMBRES TITULAIRES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	SIGNATURE
HOYER	Didier	X			
HUGUET	Georges-Henry	X			
JOLY	Françoise			X	Pouvoir à Johann DUHOO
LAURENGE	Yves	X			
LEBLOND	Jacques	X			
LENEL	Sonia			X	Pouvoir à Jean-Pierre SERGENT
LEPRETRE	Pierre			X	
LOTH	Jean-Pierre	X			
MAGNIER	Marc	X			
MAILLARD	Jean-Louis				
MALLE	Pierre			X	Pouvoir à Hervé PIAU
MARQUIS	Isabelle				
MASSART	Alexandre	X			
MELIN	Michèle	X			
MINNE	Philippe	X			
MONTAIGNE	Patrick	X			
NETTERSHEIM	Armelle	X			
NORMAND	Thierry				
PAMART	Marie-Christine	X			
PAQUENTIN	Dominique	X			
PAVIE	Patrick			X	
PERNEL	Pascal				

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>					
<b>PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010</b>					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>	<b>Excusés</b>	<b>SIGNATURE</b>
REGINENSI	Pascal				
RINGOT	Christophe				
ROHART	Frédéric				
ROUSSELOT	Nathalie			X	
ROUZE	Carole	X			
SERGENT	Luce	X			
TABET	Patrick	X			
TALLEUX	Christian	X			
THERY	Jean-Yves			X	Pouvoir à Hervé PIAU
VANDENBUSSCH E	Gaëtan			X	
WETZEL	Barbara				
WIART	Hervé	X			
ZIEGLER	Marie-Claude	X			

Nombre de membres (bureau y compris) : 93

Quorum : 47

**Total des personnes présentes ou représentées : 59PAGE DE PRESENCE**

# MEMBRES ASSOCIES

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 28 JANVIER 2010

Nom	Prénom	Présents	Absents	Excusés	Signatures
BOISSON	Alain				
BONNINGUE	Roselyne				
BOURGOIS	Jean-Luc	X			
CANVA	Daniel			X	
DAMBOISE	Michel	X			
DAMOTTE	Fernand	X			
HERMAND	Bruno	X			
LECOINTE	Brigitte				
TOULOU MON	Vincent	X			
VALERI	Gérard			X	



Jean-Roger BERGERAT ouvre la séance à 18h.

Il remercie les membres présents.

Jean-Roger BERGERAT passe au premier point de l'ordre du jour.

### **1/Installation du nouveau conseil de développement - élection du Président, du Bureau et de deux vice-Présidents.**

Jean-Roger BERGERAT prend la parole :

« Mesdames, Messieurs, bonsoir et bienvenue. Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Je vous demande de bien vouloir excuser les absences de Marc CHOAIN, Paul LABIT, Bernard LAFFAILLE, Philippe VALLETTE, Michel BAILLIEU, Robert BARREZ, Jacques BLOND, Henry CECHOSZ, Anita DACOSTA, Bernard DELECOUR, Frédéric DELESCLUSE, Jean-Baptiste DELPIERRE, Marie-Louise DEPEME, Françoise JOLY, Sonia LENEL, Pierre LEPRETRE, Pierre MALLE, Patrick PAVIE, Nathalie ROUSSELOT, Jean-Yves THERY et Gaëtan VANDENBUSSCHE.

Par ailleurs je vous rappelle que tous les membres titulaires comme associés doivent se rapprocher de Madame Laurence MOIGNON pour émarger.

Bienvenue à vous toutes et tous, qui rejoignez pour la première fois notre Conseil.

Bienvenue également à vous, membres depuis quelques temps de notre Conseil et de ses commissions, qui depuis quelques années participaient bénévolement à nos travaux. Merci pour tout le travail que vous avez déjà effectué pour notre agglomération, ses habitants et ses jeunes ; notre avenir. Je suis fier de présider à nos travaux car c'est votre travail et votre compétence qui font la force de notre Conseil de Développement.

Donc, bienvenue à vous dans cette enceinte, à vous qui êtes venue, **« pour faire vivre la démocratie, vous qui la faites vivre »**. Notre Conseil, comme une centaine de Conseils de Développement en France, seules instances rendues obligatoires par la loi pour associer les habitants et les forces vives des territoires, à la définition de leur avenir, sont des exemples de démocratie de proximité, d'espaces pour faire vivre le dialogue et les échanges, en toute convivialité et dans le respect de nos différences, pour participer et contribuer à réfléchir à l'avenir de notre agglomération, de ses habitants et surtout de ses jeunes. Votre, notre Conseil, depuis 2003, à travers les avis rendus et les rapports produits, constitue une véritable force de proposition dans l'examen des contenus et de la stratégie concernant tous les domaines de la vie territoriale, sous ses aspects culturels, sociaux, économiques ou environnementaux.

Dans une société où plus personne -élu ou non élu- n'a le monopole de la bonne réponse devant des questions de plus en plus complexes, le partage des expertises ne peut que renforcer l'efficacité de l'action. Il existe dans la société civile des talents à mobiliser pour améliorer l'action publique sans remettre en cause la démocratie représentative.

Alors que la France, à l'image des autres démocraties, souffre d'une crise de la représentation touchant à la fois le monde politique et les corps intermédiaires, les Conseils de Développement représentent les rares espaces de débats et de construction d'une intelligence collective, rapprochant notamment élus et citoyens. Les Conseils de Développement constituent ainsi une forme de démocratie.

Mesdames, Messieurs, « Aucune société ne peut prospérer et être heureuse, dans laquelle la plus grande partie de ses membres est pauvre et misérable » (Adam SMITH (1723-1790), philosophe et économiste écossais), aussi nous souhaitons que nous puissions, ensemble, participer à permettre de donner du Sens et de l'Ambition à nos projets, à nos réflexions et propositions, en plaçant l'Homme au cœur de toutes nos entreprises et au service d'une société responsable, juste et équitable.

Au plan international la crise mondiale a poursuivi sa profonde déstabilisation des économies et des sociétés. Sur le plan national la montée du chômage et de la précarité n'a pas connu de répit.

Dans ce contexte, notre Conseil se doit d'anticiper et faire des propositions sur le long terme. Dans un tout autre domaine, Monsieur Thierry REPENTIN, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat, qui rassemble tous les organismes HLM (Offices, ESH, Crédits Immobiliers, etc. ) de France, constatant que « ...les ménages et les territoires sont fragilisés, et le seront davantage encore demain si l'on n'y prend garde... » que « ...le manque d'anticipation des besoins a fait de l'accès et du maintien dans le logement un facteur fort d'insécurité sociale. La précarité des ménages, l'écart grandissant entre les prix du marché et leurs revenus ont conduit à une explosion de la demande des logements sociaux et à un allongement des délais d'attente. »... que « ... le manque d'anticipation des besoins a fait de l'accès et du maintien dans le logement un facteur fort d'insécurité sociale. La précarité des ménages, l'écart grandissant entre les prix du marché et leurs revenus ont conduit à une explosion de la demande des logements sociaux et à un allongement des délais d'attente, etc. ... », le Président Thierry REPENTIN, donc, formule différents scénarios possibles pour le logement social à l'horizon de 2015, et s'interroge sur les actions à prévoir par l'ensemble des partenaires du logement social pour répondre aux enjeux et contraintes de l'avenir, mettre en place les correctifs nécessaires, bref prévoir.

De la même façon, nous, membres du Conseil de Développement durable de l'agglomération Boulonnaise, devons anticiper et être présents pour apporter nos réflexions et donner des conseils afin d'éclairer la société, avoir une vision sur notre agglomération en 2025. C'est pourquoi j'ai demandé à Jean Luc BOURGOIS, et je l'en remercie, de lancer une commission « Prospective 2025 ». Il vous en parlera tout à l'heure.

Mesdames et Messieurs les membres du CDD, vous et moi, sommes mandatés. En effet, conformément à la Loi Voynet, à notre contrat d'agglomération et à notre règlement intérieur, nous sommes mandatés pour représenter nos associations, nos organismes, la société civile, etc. Notre présence aux plénières est obligatoire. En effet, chaque membre s'est et s'engage à siéger « en personne » au Conseil de Développement et à participer activement à ses travaux. Nous

avons une responsabilité vis à vis de nos concitoyens, nous devons être **« garant d'une forte implication de la société civile »**.

Aussi, être membre du Conseil de développement c'est respecter les règles d'éthique suivantes :

❖ **Participation, ouverture, écoute, dialogue, liberté de parole, respect mutuel, construction collective**, sont les valeurs perpétuées par le Conseil de développement, pour faire vivre une nouvelle éthique du débat public et de la discussion.

❖ **L'indépendance** est également une caractéristique forte du Conseil. Ni contre-pouvoir, ni instrument de la Communauté d'agglomération, le Conseil de développement se positionne dans une logique de construction collective, sachant rester libre dans sa pensée et dans son expression.

❖ **Les obligations des participants :**

- participer concrètement, apporter sa pierre : toutes les structures membres du Conseil désignent nominativement une personne pour les représenter;
- être présent, c'est autour des personnes qui constituent le Conseil de développement que se construit la culture commune.
- respecter la diversité des points de vue qui s'expriment.
- appliquer les règles d'éthique de la discussion que porte le Conseil.

Mesdames, Messieurs, je voudrais emprunter une partie des termes lus dans un quotidien ce matin : **«...En ce mois de janvier, ...Que nous puissions ébaucher les contours encore insaisissables du temps qui vient, que nous tentions de saisir le tracé d'une année nouvelle... , d'un avenir et de décennies nouvelles...»** Tels seraient mes souhaits ce soir : **« ...quelle que soit votre manière, en pensée, en rêve ou en projet, allons sans peur vers demain »**.

\*\*\*

Johann DUHOO propose la candidature de Jean-Roger BERGERAT conformément à l'article 3.2.1 du règlement intérieur. Il fait procéder à l'élection du Président après avoir vérifié que le quorum nécessaire est atteint.

Jean-Roger BERGERAT est élu Président du CDDAB à l'unanimité pour trois ans.

Jean-Roger BERGERAT remercie les membres et les invite à procéder à l'élection du bureau du CDDAB en référence à l'article 3.3.1 du règlement intérieur.

Il invite Jean-Luc BOURGOIS à rejoindre les autres membres du bureau et annonce que M. BOURGOIS va créer et présider une commission Prospective 2025.

Sont élus membres du bureau du CDDAB :

M. Jean-Roger BERGERAT Président
Mme Annie ARBLAY
M. Johann DUHOO

M. Marc CHOAIN
M. Jacques PAVEAU
Mme Sylvie MARGRY <i>Emploi pour Demain</i>
M. Bernard LAFFAILLE <i>Habitat pour Demain</i>
M. Hervé PIAU <i>Communication - T.I.C.</i>
M. Jean-Pierre SERGENT <i>Aménagement du territoire (transport)</i>
M. Philippe VALLETTE <i>Tourisme</i>
M. Paul LABIT <i>Culture</i>
M. Vincent BLAVET <i>Cadre de vie</i>
M. Daniel EVRARD <i>Port</i>
M. Jean-Pierre BABONNEAU <i>Santé</i>
M. Jean-Luc BOURGOIS <i>Prospective 2025</i>

Conformément à l'article 3.3.1 du règlement intérieur, il propose la candidature de Johann DUHOO, Président du Cercle Synergie, comme 1<sup>er</sup> vice –président. Johann DUHOO est élu à l'unanimité.

Il propose la candidature de Jean-Pierre SERGENT comme 2ème vice –président, qui sera chargé des relations avec Dominique GODEFROY, vice-président de la CAB. Jean-Pierre SERGENT est élu à l'unanimité.

Il informe les membres du CDDAB que Hervé PIAU est chargé de la communication du CDDAB, ainsi que les relations avec les services de la CAB.

Il lance un appel pour qu'un membre du CDDAB prenne la présidence de la commission Jeunes.

Il cède la parole à Dominique GODEFROY, vice-président chargé des relations avec le CDDAB qui lit le message que Frédéric CUVILLIER, a adressé aux membres du CDDAB :

**Mesdames, Messieurs, chers membres du Conseil de développement,**

2010 s'annonce pour notre territoire être une année décisive. Le contexte international et national marquera encore notre bassin de vie.

Successivement, la crise énergétique, la crise financière et aujourd'hui les réformes institutionnelles ou fiscales rendent l'avenir moins lisible, moins certain. Réforme portuaire, regroupement consulaire, disparition de la T.P, l'impôt économique assurant 50% du budget de l'intercommunalité, sont autant de sujets qui appellent à adapter notre action, à retravailler nos projets.

Plus que jamais, votre action nous sera précieuse pour évaluer les enjeux de notre territoire, le projeter vers l'avenir, et rationaliser notre action. La réunion de la compétence, du savoir faire, de l'esprit d'analyse et d'expertise nous est indispensable.

Vous comme nous, élus de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, nous pouvons avoir confiance en notre territoire et en ses acteurs économiques et culturels. 2010 restera donc l'année des projets. Dans ce contexte incertain, vous partagerez avec moi, j'en suis convaincu, la voie de la volonté et de l'initiative.

En citant l'égyptologie britannique, William Arthur Ward, lors de la cérémonie des vœux : *"le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer et le réaliste ajuste ses voiles"*, j'imaginai qu'il nous fallait alors ajuster nos voiles, évaluer nos marges de manœuvres pour préparer l'avenir. Un enjeu qui nécessite passion et pugnacité.

Je sais et vous saurez nous démontrer que vous êtes présents au rendez-vous de l'avenir du Boulonnais

Merci pour votre collaboration.

**Frédéric CUVILLIER**

**Député-Maire**

**Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.**

\*\*\*

**2/Intervention de M. Frédéric DEBUSSCHE, responsable du service patrimoine de la Ville de Boulogne-sur-mer : « le patrimoine de la reconstruction sur le territoire de la CAB ».**

**Hervé PIAU** présente **Frédéric DEBUSSCHE**, animateur du patrimoine de la Ville de Boulogne-sur-mer. Il indique que la commission culture du CDDAB a attaché une

certaine importance à la valorisation du patrimoine, notamment dans son rapport de 2006. Le patrimoine et sa valorisation ont été un des axes de travail des Assises de la culture. Il rappelle que le CDDAB a proposé à la CAB d'obtenir le label « Pays d'art et d'histoire ». Il constate qu'un grand nombre d'associations locales témoignent d'un grand intérêt pour le patrimoine. La commission Culture a proposé que **Frédéric DEBUSSCHE** présente, devant l'assemblée plénière du CDDAB, l'étude qu'il a réalisée sur le patrimoine de reconstruction de Boulogne-sur-mer et de certaines communes voisines. Il remercie Lionel LEPRETRE du cercle historique portelois pour sa présence.

**Frédéric DEBUSSCHE** : « La reconstruction de Boulogne sur mer est, en effet, pour nous, un sujet d'actualité suite à l'exposition que nous avons intitulée « ABCD aire de la modernité ». Les quatre buildings de la reconstruction de Boulogne-sur-mer constituent le geste architectural emblématique de cette reconstruction. Nous avons voulu mettre l'accent sur ces bâtiments parce qu'ils sont l'œuvre de Pierre Vivien, architecte en chef de la reconstruction de Boulogne-sur-mer, et parce qu'il s'agit d'une architecture tout à fait intéressante, moderne et innovante. Boulogne ville d'art et d'histoire, effectivement, c'est une ville mosaïque avec des patrimoines très différents. Le paysage de la reconstruction est très important notamment sur le secteur portuaire, qui était la zone la plus touchée par les destructions de guerre. Cette reconstruction concerne également les communes voisines de Boulogne-sur-mer qui ont été aussi affectées par les bombardements de la seconde guerre mondiale.

#### **Annexe 1 – Photo 2**

Boulogne-sur-mer après guerre, la partie maritime fut le secteur le plus affecté par les bombardements.

#### **Annexe 1 – Photo 3**

Berrier, architecte d'origine boulonnaise, propose un premier plan de reconstruction de la ville de Boulogne-sur-mer. Ce plan d'aménagement comporte toutes les grandes lignes du plan Vivien.

#### **Annexe 1 – Photo 4**

Lorsque Berrier quitte ses fonctions, il est remplacé par Pierre Vivien et celui-ci reprendra les grandes lignes de Berrier présentées dans le plan d'aménagement. Tous les projets de reconstruction sont commandés par la charte d'Athènes, publiée en 1941, dont les grands principes visent à sectoriser la ville, créer plusieurs espaces : espace de travail, de loisirs, de circulation, etc...

#### **Annexe 1 – Photo 5**

Capécure représente la concentration de toutes les industries liées au monde de la pêche.

#### **Annexe 1 – Photo 6**

La gare maritime représente un outil économique, et sera l'un des premiers grands bâtiments inaugurés. Avant la seconde guerre mondiale, le port de Boulogne-sur-mer était l'un des ports les plus importants, après celui de Marseille.

#### **Annexe 1 – Photo 7**

L'idée était de gagner une grande parcelle pour y loger un quartier de compensation.

#### **Annexe 1 – Photo 8**

Une première mondiale : la mise en place d'un appartement-témoin avec une famille témoin. Le principe était de faire vivre la famille témoin pendant plusieurs jours dans ce logement afin de pouvoir visualiser leur comportement dans un logement moderne actuel.

#### **Annexe 1 – Photo 12**

Le Centre de Ville de Boulogne-sur-mer fut reconstruit par des architectes diplômés, avec une trame ancienne, le tracé des rues a été conservé.

#### **Annexe 1 – Photo 15**

L'origine des buildings est due à la demande du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) en 1944. Il a fallu ensuite compter 2 à 3 ans de réflexion pour voir les travaux s'accomplir de 1951 à 1955.

#### **Annexe 1 – Photo 16**

Un plan révolutionnaire à l'époque puisqu'il y a eu un travail d'organisation et de division de l'espace en séparant clairement les zones de jour et de nuit.

#### **Annexe 1 – Photo 25**

Présentation des affiches et cartes postales qui valorisent la reconstruction de la ville.

#### **Annexe 1 – Photo 26**

Les quatre buildings du Quai Gambetta sont la fierté de la reconstruction.

#### **Annexe 1 – Photo 28**

Parmi les édifices disparus : Casino, la station service du boulevard Daunou et les abattoirs.

#### **Annexe 1 – Photo 29**

Le changement réalisé sur la Chambre de Commerce et d'Industrie ne contribue pas à valoriser cette architecture.

#### **Annexe 1 -Photo 33**

L'idée était de construire des façades en forme de touches de piano.

**Annexe 1 – Photo 39**

Une demande est en cours concernant l'obtention d'un label pour certains monuments dont les buildings, un label qui permettra de valoriser le patrimoine du XXe siècle. Celui-ci a déjà été attribué à l'église Saint Jean-Baptiste à Damrémont et sera peut-être attribué prochainement aux buildings et à l'église Saint Vincent de Paul. »



**Hervé PIAU** : Je tiens à remercier M. DEBUSSCHE. Montrer des exemples de bâtiments de la reconstruction, et qui sont aujourd'hui détruits ou modifiés, est important. C'est maintenant que se pose la question pour les années futures. Des possibilités de classement comme au Havre sont-elles possibles ?

**Frédéric DEBUSSCHE** : Il existe des mesures, des dispositifs. Nous comptons sur la sensibilisation des publics.

**Hervé PIAU** : Votre action se cantonne à la Ville de Boulogne. On a vu par exemple l'église du Portel, qui n'est pas concernée par une démarche au niveau intercommunal.

**M. LEPRETRE** : Le Portel est une ville qui a été démolie à 90%. C'est une ville « MRU ». Il faudra du temps pour la valoriser. Le Portel a perdu son patrimoine ancien, il faut du temps et c'est aussi une question d'esthétique.

**J-R. BERGERAT** : De par ma profession, je participe à l'aménagement des constructions. La ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) concerne une grande zone de la ville de Boulogne et c'est la seule de l'agglomération. Quels sont les outils pour conserver un patrimoine ? D'autre part, la déviation du lit de la Liane serait-il possible aujourd'hui dans le cadre du développement durable ?

**Frédéric DEBUSSCHE** : En matière d'urbanisme, on a pu faire des erreurs à toutes les époques, on est revenu sur de grandes théories du type Charte d'Athènes. Les choses évoluent, il n'y a plus de sectorisation des villes comme avant. Mais il faut faire attention : la destruction d'un bâtiment est quelque chose de définitif. En ce qui concerne Le Havre, il a fallu vingt ans à cette ville, emblématique de la reconstruction, pour être classée au patrimoine de l'UNESCO. Il n'y a pas de « reconnaissance sans connaissance ».

**M. WIART** : Le problème de l'architecture des années 50, c'est que l'on a l'impression que ça a été construit « à la va- vite ». Pourquoi les architectes n'ont-ils pas mélangé le neuf et l'ancien ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de couleur, mais uniquement du béton partout ?

**Frédéric DEBUSSCHE** : La reconstruction s'est étalée sur 15 ans, les buildings ont été achevés en 1955. Il y a eu une partie consacrée aux études et il a fallu mettre tout le monde d'accord autour du plan, ça a pris du temps, au contraire. On n'était plus dans l'idée des reconstructions comme après la première guerre mondiale, à l'identique. On a voulu rompre avec la ville ancienne, avec le contexte insalubre des villes de l'époque, qu'il ne faut pas oublier.

**M. DAMBOISE** : J'ai beaucoup apprécié l'intervention. Je trouve dommage que le casino n'ait pas été préservé. Faut-il détruire ou conserver la gare maritime ? C'était un bâtiment avant-gardiste.

**Frédéric DEBUSSCHE** : Je pense qu'il faut aussi que la ville évolue. Tout dépend du projet.

**H. PIAU** : Il faudrait qu'un recensement du patrimoine soit fait au niveau de la CAB ; c'est une action que le CDDAB pourrait proposer à la CAB.

**Y. ALLIENNE** : Cet exposé nous interroge sur le regard que les boulonnais portent sur leur ville. Hier, ils avaient un grand sentiment de fierté et aujourd'hui, sans doute par ignorance, les personnes ont une image négative excepté sur la vieille ville. Comment passer de cette réflexion sur la ville à une réflexion sur l'agglomération ? Nous avons lieu d'être fiers de ce littoral et de ce patrimoine, il y a donc matière à valoriser tout cela.

**Hervé PIAU** : J'invite les personnes intéressées à rejoindre la commission culture.

**J-R. BERGERAT** : Je vous invite à participer aux commissions et à faire des propositions aux élus pour les aider dans leurs réflexions.

**3/Commission Santé - première restitution des travaux de la commission - présentation de la saisine du Président de la CAB : « comment anticiper et accompagner le vieillissement de la population boulonnaise ? »**

**J-R. BERGERAT**, avant de donner la parole à Jean-Pierre BABONNEAU, président de la commission santé, remercie M-C.PAUL pour le travail qu'elle a accompli au sein de la commission.

Jean-Pierre BABONNEAU présente un document power point (**Annexe 2**).

Jean-Roger BERGERAT remercie Jean-Pierre BABONNEAU pour le travail accompli par la commission Santé.

#### **4/ questions diverses**

**J-L. BOURGOIS** présente la commission perspectives 2025. Il se propose de recenser les différents rapports qui ont été proposés par le CDDAB depuis quelques années. Il indique que cette commission requiert une réflexion, un engagement des membres du CDDAB et peut être une coopération extérieure. Les axes prioritaires sont l'économie (perspective 2025), la démographie et le logement. Elle s'appuiera sur les autres commissions du CDDAB, le CESR et les autres conseils de développement.

**J-R.BERGERAT** propose aux membres intéressés par la démarche de s'inscrire.

**S. MARGRY** présente un bref point d'actualité sur la commission emploi pour demain qui devrait présenter ses travaux au printemps. La commission a beaucoup insisté sur l'accès et le maintien dans l'emploi.

**Jean-Pierre SERGENT** indique que la commission Aménagement du Territoire/Transport se réunira en février.

\*\*\*

**J-R.BERGERAT** informe les membres que la prochaine plénière aura lieu le 25 mars. Il remercie M. DEBUSSCHE et M. GODEFROY ainsi que les membres présents et lève la séance à 20h05.